



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

ARTICLE PRELIMINAIRE : DEFINITION

Chaque terme débutant ci-après par une majuscule a le sens qui lui est donné dans sa définition.

Commerçant : vendeur ou prestataire de service initial

Client : toute personne physique majeure ou personne morale qui accède et commande les prestations de la Société Wake Up

Entreprise : Pink Heavent - Wake Up, créateur et propriétaire des biens commandés

Prestation : conception, vente et livraison de petit-déjeuner et brunch

Partie : désigne cumulativement ou alternativement le Client, l'Entreprise ou le Commerçant

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. Elles constituent le socle unique de la relation commerciale entre elles, et, en ce sens, le Client est réputé les accepter sans réserve. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toutes les prestations de service et ventes effectuées par Wake Up auprès de ses Clients.

Wake Up et le Client conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. Wake Up se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Si une condition de vente venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont siège en France.

Les présentes conditions générales de vente sont communiquées à toute personne qui en fait la demande, afin de lui permettre de demander un devis.

Wake Up se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de conditions de vente particulières.

Les présentes conditions ne concernent que les ventes effectuées par auprès de ses clients situés en France et réalisées exclusivement sur le territoire français (livraison uniquement sur Clermont-Ferrand et alentours dans un rayon d'environ 50 km, France)

Pour toute réalisation d'une demande hors de la zone de livraison définie au préalable par Wake Up, il convient de le signaler pour obtenir un devis spécifique, notamment au titre de frais de livraison, et déterminer si celle-ci est réalisable étant donné la nature de la prestation (denrées alimentaires périssables).

DEVIS – ACCEPTATION – PAIEMENT

Tout devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission. L'Entreprise se réserve le droit de modifier ses tarifs dans un délai raisonnable, et ce, 6 mois avant l'évènement.

Un acompte de 30% est exigé à la signature afin de bloquer la date voulue. Dès réception de celui-ci, et uniquement à réception, la date de l'évènement sera bloquée pour le Client. Si l'acompte n'est pas versé en temps voulu, la date peut être cédée à un autre Client qui aura, lui, versé l'acompte.

Le devis peut être modifié si le Client le souhaite au maximum trois semaines avant l'évènement.

Le paiement de la prestation pourra être effectué par virement bancaire, une partie en espèces peut être également être versée par le Client. Celui-ci doit s'effectuer deux semaines avant l'évènement.

TARIFS ET TVA

L'entreprise WAKE UP, exploitée initialement en entreprise individuelle, bénéficie de la franchise en base de TVA conformément à l'article 293 B du Code général des impôts. À ce titre, lorsque les prestations sont facturées par l'entreprise individuelle WAKE UP, la TVA n'est pas applicable.

À compter de la mise en location-gérance du fonds de commerce, l'exploitation est assurée par la société Pink HEAVENT, société par actions simplifiée (SAS), assujettie à la TVA. Les prestations réalisées et facturées par la société Pink HEAVENT sont donc soumises à la TVA au taux en vigueur.

Wake Up se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande.

Les prix sont indiqués en euros.

Les prix de vente des produits et services figurants sur le site <https://wakeupclf.fr> sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TTC), étant entendu que les produits commandés sont facturés aux prix et taxes en vigueur lors de la validation de la commande. Ils s'entendent hors frais divers, notamment frais de livraison et installation selon les zones indiquées.

Les devis peuvent être révisés en cas de fluctuation sensible des coûts des matières premières, dans un délai raisonnable de 6 mois.

L'exploitant s'engage à informer le Client au moins 6 mois avant la date prévue de l'événement ; à défaut, les tarifs mentionnés dans le devis initial feront foi.

Si une ou plusieurs taxes ou contributions, venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des prestations.

INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

Wake Up est une entreprise qui propose des plateaux de petits-déjeuners et brunch avec des produits frais et fait maison. Les viennoiseries et les baguettes proviennent de notre artisan boulanger. Les crêpes, les pancakes, les madeleines, les cakes, les gaufres, les brownies sont fait-maison et sont réalisés le jour même dans le respect des règles sanitaires en vigueur. La cuisson et la réalisation des plateaux est faite le jour même pour garantir la fraîcheur des produits.

OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DE L'ENTREPRISE

11.1 L'Entreprise s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la fourniture d'un service de qualité.

11.2 L'Entreprise ne répond cependant que d'une obligation de moyens aux termes de laquelle les livraisons de biens seront exécutées dans le strict respect des règles professionnelles en usage, ainsi, le cas échéant, que conformément aux conditions de la commande.

11.3 La responsabilité civile et pénale de l'Entreprise ne sera pas engagée en cas de faute imputable au Client. Constituent des fautes sans être limitatifs, le cas suivant :

- La mauvaise utilisation du produit,

11.4 Allergènes Un allergène est une substance qui déclenche l'allergie, soit un ensemble de réactions du système immunitaire de l'organisme à la suite d'un contact, d'une ingestion, voire d'une inhalation dans le cas d'un allergène alimentaire.

L'Entreprise entend rappeler qu'un Client souffrant d'une allergie alimentaire reconnue doit éviter de consommer des aliments contenant les substances susceptibles de lui occasionner des troubles plus ou moins graves.

L'Entreprise ne pourra ainsi être tenue responsable de toute consommation de céréales et autres produits susceptibles d'occasionner au Client un phénomène allergique tout en rappelant que la présence fortuite d'allergènes majeurs (contamination involontaire par contact avec d'autres produits de la chaîne de fabrication, lors du stockage ou du transport) n'est jamais impossible.

Toute information pourra être donnée par l'Entreprise conformément aux termes du Décret n° 2015-447 du 17 avril 2015 relatif à l'information des Consommateurs sur les allergènes et les denrées alimentaires non pré-emballées.

OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DU CLIENT

12.1. Le Client est seul responsable de l'utilisation du produit, des informations transmises, de leur exploitation ainsi que de leur mise à jour. Le Client s'engage notamment :

- A fournir des informations sincères et véritables,
- A adresser à l'Entreprise toutes les informations et documents requis en vue de sa demande de devis.

GARANTIE DU CLIENT

13.1 L'Entreprise fournissant la prestation par le biais du Site via une demande de devis est le garant de la conformité des biens. Le Vendeur garantit au Client qu'ils sont fabriqués et emballés selon des règles de qualité strictes, et conservés conformément aux normes en vigueur en France

13.2 En ce qui concerne les produits périssables, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non- respect par le Client, des conditions de conservation et/ou consignes optimales, les box étant préparées le jour de la livraison, la consommation doit être immédiate; en tout état de cause, pour l'ensemble des Produits vendus, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure. La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

13.3 Le Client est expressément informé que l'Entreprise n'est pas le producteur de la totalité des produits présentés au sens de la loi n° 98-389 du 19 mai 1998 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux.

CONFIDENTIALITE ET GESTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Client est informé que les données à caractère personnel le concernant (nom, prénom, adresse postale, adresse mail, coordonnées téléphoniques et coordonnées bancaires) ne sont recueillies que dans le cadre de la gestion des présentes conditions générales de vente. Toutes données à caractère personnelles, collectées dans le cadre des présentes conditions générales de vente ne seront transmises à aucun tiers non autorisé. Elles ne sont ni cédées, ni vendues, ni partagées, sauf en cas de consentement préalable de la personne concernée. Seuls des tiers autorisés tels que les autorités judiciaires ou administratives, conformément aux exigences spécifiques de fourniture de données obligatoire pourront accéder aux données à caractère personnel traitées par l'Entreprise.

Ces données personnelles seront conservées pendant toute la durée de la convention liant les parties et durant la durée légale de prescription. Pendant cette période, l'Entreprise mettra en place

tous les moyens techniques et organisationnels en vue d'assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles.

Conformément aux dispositions du règlement (UE 2016/679-aussi nommé RGPD), à compter de son entrée en application le 25 mai 2018, ainsi que tout autre loi ou réglementation applicable au traitement en matière de protection des données à caractère personnel en vigueur avant le 25 mai 2018 (ci-après ensemble : la réglementation applicable),

Le Client dispose :

- D'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel le concernant ;
- D'un droit d'opposition et de suppression de ces données à caractère personnel ;
- Du droit de communiquer ses directives concernant le sort de ses données à caractère personnel après sa mort,
- Du droit de solliciter limitation du traitement,
- Du droit à la portabilité de ses données,
- D'un droit à l'oubli et à l'effacement numérique,
- Du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le client peut exercer ses droits en adressant sa demande avec une copie de sa pièce d'identité (carte d'identité, titre de séjour, passeport, Visa, etc...) au Délégué à la Protection des Données :
- Soit par voie postale à l'adresse suivante : Wake Up, 5 rue Carnot 63430 à Pont du Château.
- Soit par voie électronique à l'adresse suivante : contact@wakeupbox.fr

LIVRAISON ET INSTALLATION

L'Entreprise et le Client conviendront ensemble de la Date et de l'heure à laquelle la livraison devra être effectuée ; le Client ou un membre de la famille proche du client doit être présent lors de la livraison mais également lors de la désinstallation ou de la restitution du matériel.

Des inventaires seront effectués et signés à la livraison et au retour, sans contestation autrement admise.

PRÊT DU MATERIEL ET CAUTION

Une caution de 200€ est exigée pour la mise à disposition du matériel lors de l'installation du buffet. Celle-ci sera restituée après vérification complète du matériel, sous réserve de son état et de sa restitution dans les conditions prévues.

Une empreinte bancaire sera alors effectuée via la plateforme sécurisée Stripe à titre de caution, sans prélèvement immédiat. Cette empreinte pourra être débitée partiellement

ou intégralement en cas de détérioration, de perte, de non-restitution ou de restitution non conforme du matériel mis à disposition.

Le matériel reste la propriété de l'Entreprise lors de l'évènement.

En cas de perte, de casse ou de dégradation, l'Entreprise se devra de facturer le matériel au Client au tarif de remplacement TTC

Usage conforme : le Client s'engage à utiliser le matériel selon sa destination, à avoir les compétences nécessaires et les installations adéquates.

RESTITUTION DU MATERIEL

La restitution du matériel devra s'effectuer dans les 24 à 72 h suivant la prestation, selon un planning défini avec le Client.

Le matériel restitué doit être propre, trié et rangé dans son emballage d'origine. Un inventaire sera réalisé à la restitution ; toute anomalie pourra entraîner la facturation correspondante ou le non-remboursement total ou partiel de la caution.

En cas de restitution du matériel en mauvais état, sale, ou de non-restitution, le dépôt de garantie pourra être encaissé. Le Client pourra également faire l'objet de poursuites pour couvrir les éventuels préjudices.

ANNULATION

En cas d'annulation de la part du Client, si celle-ci survient 6 mois avant l'évènement, l'acompte pourra être restitué au Client, en revanche si l'annulation survient moins de 6 mois avant la date de l'évènement, l'acompte versé ne sera pas remboursé.

En cas d'annulation de moins de 72h, une indemnité de 50% sera effectuée, dans le cas d'une annulation de moins de 48h la totalité de la prestation sera encaissée.

En cas de force majeure, les événements imprévisibles libèrent les parties de leurs obligations sans pénalité ; les acomptes sont remboursés sauf services déjà réalisés.

ASSURANCE ET RESPONSABILITE

La responsabilité de l'Entreprise est limitée à son obligation de moyen, elle ne peut être tenue responsable en cas de force majeure, mauvaise utilisation du matériel ou non-respect des conditions de conservation ou remise en température des produits.

PROPRIETE ET PHOTOS

Le matériel reste propriété de l'Entreprise même si celui-ci est installé sur le lieu de l'évènement.

L'Entreprise peut utiliser des photos prises lors de l'évènement à des fins promotionnelles, sauf opposition écrite du client.

LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le Site Internet sont rédigés en langue française et soumis à la loi française. En cas de différend ou litige entre les parties, celles-ci s'efforceront de bonne foi, de parvenir à un accord amiable, privilégiant en cela les modes alternatifs de règlement des litiges. Dans le cas où aucune solution amiable ne serait trouvée, seuls les tribunaux de CLERMONT-FERRAND seront compétents pour connaître du litige ou de la difficulté

ANNEXE

L'entreprise individuelle WAKE UP exploitée initialement par Mme Pappano Alexia individuelle (EI), inscrite au C.M.A de CLERMONT-FERRAND sous le numéro de SIRET : 900 518 085 00015, est donnée en locationgérance à la société : SAS Pink Heavent SIREN : 939 642 674 SIRET (siège) : 939 642 674 00013 Numéro de TVA intracommunautaire : FR73 939642674 RCS Clermont-Ferrand : 939 642 674 Inscrite au RCS et au RNE depuis le 15/01/2025 La société Pink HEAVENT assure seule l'exploitation du fonds de commerce et agit en qualité de vendeur / prestataire à l'égard des clients. Les présentes Conditions générales d'utilisation (CGV) régissent les relations contractuelles entre WAKE UP, l'Entreprise, et le Client dans le cadre de prestation de buffet (préparation, livraison, installation et désinstallation) et de prêt de matériel (fontaines, percolateurs, kits de mise en place, pancartes, supports...). Le présent document constitue une annexe au devis accepté par le Client. L'Entreprise confectionne et effectue la livraison de petit-déjeuner et brunch. La majorité des produits présents dans les plateaux sont « fait maison » ou réalisé de façon artisanale auprès de nos boulangers.

Date de la dernière mise à jour des conditions générales de vente :

Les présentes mentions légales ont été mises à jour le 18 octobre 2026.

Toute modification ultérieure sera indiquée à cette même adresse.